

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 11 JANVIER 2021**

Date de la convocation : 04/01/2021 **Date d'affichage** : 04/01/2021
Nombre de conseillers : en exercice : 15 Présents : 14 + 1 Votants : 14 + 1

Le lundi 11 janvier 2021 à 19 heures, le Conseil Municipal d'Entremont Le Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Madame Anne LENFANT

Etaient présents : Mesdames Lenfant Anne, Rey Suzy, Burlet Brigitte, Boistard Sylvie, Breyton Stéphanie, Curialet Laura, Martinet Céline – Messieurs Besson Patrick, Besson Jean-Luc, Besson Hervé, Charquet Pierre, Chêne Claude, Le Thérizien Serge, Pelhâte Olivier

Absents excusés ayant donnés procurations :
Monsieur Guyotot Patrick a donné procuration à Madame Burlet Brigitte

Pelhâte Olivier est élu secrétaire.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

I. GENERALITES :

Madame Le Maire ouvre la séance en présentant ses meilleurs vœux à l'ensemble des élus et remercie chaleureusement Mme Wolff et M. Guigue conseillers départementaux de s'être déplacés et rendus disponibles pour venir à notre rencontre.

1. PRESENTATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL PAR MME WOLFF ET M. GUIGUE, CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Madame WOLFF et Monsieur GUIGUE présentent également leurs vœux à tous avec l'espoir que nous arrivions à bout de cette crise sanitaire.

Les conseillers départementaux présentent :

1. Les compétences départementales :

- Routes départementales
- Collèges
- Développement local et la solidarité territoriale
- Agriculture et environnement
- Action sociale
- Protection de l'enfance / personnes âgées / personnes handicapées / autonomie

2. Compétences partagées :

- Avec la Région : la culture, le tourisme, le sport
- Avec les intercommunalités : promotion touristique, aires d'accueil des gens du voyage, eau et assainissement

3. Les 5 commissions permanentes :

- finances, ressources et moyens
- aménagement durable, mobilité et collèges
- attractivité, animation et développement
- autonomie des personnes et santé
- famille et lien social

Le Conseil Savoie Mont Blanc est issu du regroupement des conseils départementaux de Savoie et de Haute-Savoie sur certaines compétences. Il s'occupe de la culture, du patrimoine, de l'enseignement supérieur, de la recherche, du développement économique, de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement – budget environ 25 M d'€

Ensuite, quelques exemples de budget 2020 et budget 2021 sont présentés :

Budget global 2020 : 577 M€

Budget global 2021 : 593 M€ soit une augmentation de 3.5%) notamment due à la crise sanitaire.

Budget action sociale 2020 : 208 M€

Budget action sociale 2021 : 220 M€

Aides aux associations FDAL : Fonds pour Développement de l'Animation Locale 42 000€ par an.

Les conseillers présentent quelques projets phares du Département : gros travaux sur les gorges de l'Arly, aménagement cyclable sur le département, investissement important sur les collèges pour des remises au normes énergétiques et thermiques (17 M€ pour 2021), Musée savoisien.

Ils exposent ensuite les diverses subventions et expliquent la différence faite entre les communes selon qu'elles sont « défavorisées » ou non. Entremont est classé dans la catégorie « défavorisée » et bénéficie de ce fait d'un taux de subvention supérieur à% sur les projets subventionnés.

M. Guigue fait état rapidement du déploiement de la fibre sur le département. La fin des travaux de raccordement est prévue pour 2024-2025.

S'ensuit un échange avec la salle.

L'ensemble des conseillers municipaux remercient Madame WOLFF et Monsieur GUIGUE pour cette présentation et leurs explications.

4. APPROBATION DU COMPTE RENDU MUNICIPAL DU 07-12-2020 :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

5. COMPTES RENDUS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU MAIRE PAR DELIBERATION DU 08-06-2020 :

Devis approuvés entre le 7 décembre 2020 et 11 janvier 2021 :

- Carte de vœux : 130€

6. DECISION MODIFICATIVE : AUGMENTATION DE CREDIT SUITE EFFRACTION DU MUSEE :

Cette décision modificative consiste à augmenter les dépenses imprévues de 1 444.90€ en réduisant les charges exceptionnelles suite à l'effraction du Musée pour un montant de 1 444.90€.

Vote pour 14 + 1

7. OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDIT : BUDGET COMMUNAL 2021 – ACQUISITION D'UN VEHICULE POUR LES SERVICES TECHNIQUES :

Il est demandé de voter pour une ouverture anticipée de crédit dans le but d'acquérir un véhicule pour le service technique, le fougon actuel n'étant plus utilisable. Le montant soumis au vote est de 35 000€.

Vote pour 14 + 1

II. PERSONNEL COMMUNAL, AFFAIRES SOCIALES, MUSEE

1. MISE EN PLACE DES ASTREINTES POUR LE SERVICE TECHNIQUE :

Pendant la période hivernale, entre le 15 novembre et le 31 mars, les agents du service techniques sont amenées à effectuer des astreintes afin d'assurer le déneigement des parkings, de l'école et autres accès de la commune.

Cette astreinte sera effective à tour de rôle et de façon équitable par les 2 agents. Un délai de prévenance de 15 jours sera tenu pour rendre effective l'astreinte.

L'indemnité du vendredi soir au lundi matin est 116.20€ + 46.55€ pour un jour férié.

Cette proposition a été approuvée par les agents avant présentation et vote par l'assemblée délibérante.

Vote pour 14 + 1

2. MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE AVEC LE CDG 73 – AVENANT A LA CONVENTION POUR PROLONGATION JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2021 :

Considérant la crise sanitaire actuelle, l'adhésion au Centre de Gestion de la Savoie (CDG) 73 pour la médiation préalable obligatoire est reportée d'un an soit jusqu'au 31 décembre 2021. Ce dispositif est destiné à prévenir et à résoudre plus efficacement certains litiges pouvant intervenir entre les agents territoriaux et leur employeur. L'assemblée délibérante doit approuver le report de la durée de la convention jusqu'au 31 décembre 2021.

Vote pour 14 + 1

3. MISE EN ŒUVRE D'UNE DEMARCHE MUTUALISEE EN VUE DE CONCLURE UNE NOUVELLE CONVENTION DE PARTICIPATION SUR LES RISQUES PREVOYANCE AVEC LE CDG 73 – 2022 - 2027 :

Le CDG engage une démarche visant à faire bénéficier les agents d'une participation financière à leur protection sociale complémentaire dans le cadre d'une convention de participation des risques « Prévoyance ». La commune mandate le CDG 73 à mener pour son compte la procédure de mise en concurrence.

Vote pour 14 + 1

4. MISE EN ŒUVRE D'UNE DEMARCHE MUTUALISEE EN VUE DE CONCLURE UNE NOUVELLE CONVENTION DE PARTICIPATION SUR LES RISQUES STATUTAIRES AVEC LE CDG 73 :

Cette démarche vise à mandater le CDG 73 aux fins de mener, pour le compte de la commune, la procédure de marché nécessaire à la souscription d'un contrat d'assurance groupe pour couvrir les risques financiers liés au régime de protection sociale des agents publics territoriaux affiliés et/ou non affiliés à la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL).

Vote pour 14 + 1

5. ADHESION AU SERVICE CHOMAGE DU CDG 73 EN VUE DU CALCUL ET DU SUIVI DES ALLOCATIONS CHOMAGE :

Le CDG peut assurer pour le compte de la commune le traitement des dossiers de demande d'allocations d'aide au retour à l'emploi. Suite à adhésion le service sera facturé sur sollicitation de la commune et selon un barème de prestations défini dans la convention à signer.

Vote pour 14 + 1

6. CONVENTION DE PARTENARIAT MUTUELLE SANTE MUTUALP :

Comme exposé lors du dernier Conseil Municipal, la collectivité accepte de signer une convention de partenariat avec Mutualp afin de permettre aux habitants de la commune de bénéficier d'une complémentaire santé proposée par cette mutuelle. Cela n'engage pas financièrement la commune. Les habitants peuvent demander un devis à Mutualp sans engagement de leur part.

Vote pour 14 + 1

7. MUSEE : AVANCEMENT DU TRAVAIL AVEC ARCHITECTES ET SCENOGRAPHES :

D. LAUX, architecte, a présenté des esquisses pour agrandir et restructurer le musée. Le fil conducteur du projet est « l'orée de la grotte ». Des échanges sont en cours entre l'architecte et la commission restructuration du musée.

La sculpture de l'Ours est en rénovation dans l'atelier de Thierry Martenon, son concepteur. L'acier Corten est abimé. Il a été enlevé. Un ponçage et une protection à base d'huile sera passée et laissera apparaître le bois nu.

Pour information : La commission « gestion du personnel » débutera les entretiens professionnels des agents communaux la semaine prochaine.

Rappel du planning pour l'appel d'offres du lot menuiserie des travaux de rénovation énergétique de l'école :

Fin des candidatures le jeudi 21 janvier 2021 à 12h00.

Ouverture des plis le vendredi 22 janvier 2021 à 15h00 puis retour des analyses des offres le vendredi 5 février 2021.

I. TRAVAUX :

1. MAITRISE D'ŒUVRE ASSAINISSEMENT LES BRANCAZ :

Dans la continuité des travaux en cours à Les Plan Martin il est prévu de raccorder les Brancaz et de rejoindre le réseau de la station du Granier en supprimant la station d'épuration existante. Afin de solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'Eau il convient de trouver un maître d'œuvre en capacité de produire un mémoire technique environnemental et technique démontrant que le projet s'inscrit dans le schéma directeur de la communauté de communes Cœur de Chartreuse et d'assurer la maîtrise d'œuvre du chantier.

Dans l'attente de devis ce point est reporté au prochain CM

2. DEMANDE DE SUBVENTION GRANGE CHARQUET :

Rajout à l'ordre du jour à l'unanimité

Le projet consiste en l'aménagement de la grange pour stocker du matériel et installer les cuves à fuel et gasoil selon les normes actuelles et s'affranchir de celles en place dans les ateliers communaux.

Les travaux sont évalués à 40 000€ HT.

Madame le Maire propose de solliciter la Région pour obtenir une subvention, via le programme « Bonus Relance », à hauteur de 50 %, et le Conseil départemental pour obtenir une subvention la plus élevée possible, ainsi que l'autorisation de commencer les travaux par anticipation de l'attribution des subventions.

Vote pour 14 + 1

3. AVANCEMENT DU PROJET D'ELARGISSEMENT DE LA ROUTE DES COMBES :

A la suite de la signature des promesses de vente des propriétaires, le projet d'élargissement de la route des Combes peut se poursuivre. Une réunion de présentation du projet se tiendra le vendredi 15 janvier 2021 avec le maître d'oeuvre.

4. APPROBATION DU DEVIS QB ELEC – ECLAIRAGE PUBLIC :

Entremont électricité ayant cessé son activité, un devis a été établi par QB Elec sur la base de celui fourni par Entremont Electricité. Celui-ci s'élève à 10 819.22€ HT.

Ce nouveau devis sera transmis au SDES pour compléter / modifier la demande de subvention auprès du SDES.

Vote pour 14 + 1

Une vérification du fonctionnement de l'éclairage public sera faite dans chaque village afin d'ajuster les réparations à la réalité.

5. AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA TOITURE DE L'EGLISE :

Les travaux de réparation de la toiture sont en cours par l'entreprise Chardon.

A l'intérieur de l'église un dégât des eaux avait été signalé à l'assurance de la commune. L'entreprise Jacquet avait fourni un devis pour réparer les voutes endommagées.

Un second sinistre a été constaté suite à une défaillance du bâchage du toit en cours de travaux. Il a été déclaré à l'assurance de l'entreprise.

Une contrainte subsiste : l'entreprise Jacquet qui doit réfection la voûte cesse son activité en avril 2021.

II. URBANISME, FONCIER, ENVIRONNEMENT :

1. COMPTE RENDU DE LA REUNION AVEC ENTREMONT ENVIRONNEMENT DU 07-01-2021 :

La réunion avait pour objet les compteurs Linky. Cette réunion en visio conférence a permis à M. Lhome ancien conseiller municipal de Macaire de faire part de son expérience et de ses propres recherches. Les intervenants ont fait part des avantages, inconvénients, et des informations concernant ses compteurs.

III. QUESTIONS DIVERSES :

1. ARTICLES POUR PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL :

La cellule communication distribue les articles à rédiger par les élus et demande un retour pour le 22 janvier 2021.

2. ADRESSAGE :

Chaque élu est en cours de vérification des entrées des habitations et des propositions de fixation des plaques de rue. Un retour est demandé pour le 16 janvier.

3. ORDURES MENAGERES :

Des containers tombent et se déversent dans les propriétés de particuliers lorsqu'il y a beaucoup de vent.

Un échange avec les services de la communauté de commune est à faire pour trouver une solution permettant de les fixer.

4. CAMION DE DENEIGEMENT :

Le camion de la commune est en panne depuis le 1^{er} janvier, il a été réparé le 5 janvier et est tombé de nouveau en panne. Il est en réparation. La date de réparation n'est pas encore déterminée par Mercedes. Dans l'attente, les routes communales sont déneigées par le Conseil Départemental sauf Les Derbetemps et Les Teppaz fait par l'entreprise Bron, notre prestataire, avec le chargeur de la commune et la route des Rigauds et des Combes par la commune de Saint Pierre d'Entremont Savoie que nous remercions.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : LE LUNDI 1^{ER} FEVRIER 2021 A 19H30

Levée de la séance à 23h10

Fait à Entremont le Vieux,
Le 15 janvier 2021

Le Maire,
Anne LENFANT


